

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE RENDU

Mardi 10 mars 2026 | 17 :00 | I202

Participants

Membres extérieurs (avec voix délibérative)

M. Eugène DELEPLANQUE
M. Eric STEVENS
Mme Céline FONTAINE
M. Frédéric SAUVAGE
M. Victor LEGRAIN
M. Samuel SOLARSKI
M. Jean-Marc VIENOT
M. Ludovic PIERRE
M. Louis MASQUELIER
M. Gregory MARCHANT

Membres internes élus avec voix délibérative

Mme Christine CAMPAGNE
M. François BOUSSU
M. Xavier LEGRAND
Mme Manuela FERREIRA
M. Stéphane GIRAUD
Mme Alicia PINDI
M. Nolan JEHANNO
M. Nicolas DUMONT
Mme Dorothée MERCIER
M. John THAI

Membre de droit

Mme Kathleen O'CONNOR

Membres invités permanents

Mme Virginie GUYODO
M. Marc-Emmanuel BOUCHE
M. Eric BILLOT

Ont donné procuration

Me Fabienne CHANTELOUP, procuration à M. DELEPLANQUE
M. Olivier MACAREZ, procuration à M. DELEPLANQUE
M. Ludovic KOEHL, procuration à M. BOUSSU
M. Cédric COCHRANE, procuration à Mme FERREIRA
Mme Elise TERNYNCK, procuration à M. JEHANNO
M. Timur-Can BULUT, procuration à Mme CAMPAGNE
M. Cyprien PLANE, procuration à M. THAI
Mme Agnès ILIOU, procuration à M. THAI

Membres invités

Mme Sandrine VANDERDONCKT
M. Eric DEVAUX
Mme Douaa KARKAR
Mme Sandrine PESSE
Mme Philippine COUPE

Etaient excusés

Mme Mady DORCHIES
M. Eric MEZIN
M. Pierre-François LAZZARO
M. Julien PAYEN
Mme Suzon CHAMPALE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h10 par le Président, M. Eugène Deleplanque.

29 votants dont 8 procurations.

I. Préambule

Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025

Il n'y a pas de remarque particulière.

Le PV du Conseil d'administration du 9 décembre 2025 est soumis au vote.

Motion 1

Le PV du Conseil d'Administration du 9 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité (28 voix pour)

II. Thématiques Stratégiques

1. Point d'information sur les sujets stratégiques

Christine Campagne présente la nouvelle VPE, Douaa Karkar et lui souhaite la bienvenue.

Concernant le Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures (CPES) Prisme@Lille (Parcours Renforcé en Ingénierie et Sciences vers les Easters et les Ecoles d'ingénieurs), il s'agit d'un nouveau parcours mis en place conjointement avec l'Université de Lille, Polytech et le lycée Baggio. Il s'agit d'un parcours renforcé en ingénierie pour permettre à des étudiants de suivre une formation en enseignement supérieur. L'objectif est d'accueillir 40 candidats qui valideraient une licence 3 avec une ouverture vers un établissement d'enseignement supérieur. PRISME a reçu une validation pour 5 ans et est inscrit sur Parcoursup. A ce jour, 210 candidats ont émis un vœu vers cette formation.

Depuis janvier 2022, l'EPE (Etablissement Public Expérimental) regroupe à la fois l'université de Lille (11 composantes) et 4 établissements composantes dont l'ENSAIT. Le processus de sortie de l'EPE prendra entre 12 et 18 mois. Des groupes de travail ont été mis en place pour balayer l'ensemble des clauses des statuts initialement formalisés en vue du passage au Grand Etablissement qui fera l'objet d'un décret du Conseil d'Etat.

Un séminaire a été réalisé pour faire le bilan de ces groupes de travail. L'ENSAIT est correctement représentée avec un rayonnement à l'international. L'établissement demande le maintien de sa personnalité morale et juridique. Il n'y a pas de débat sur ce sujet. L'objectif est d'alléger au maximum les statuts pour que chaque établissement puisse s'appuyer sur son règlement intérieur pour laisser de la souplesse.

Le CA de l'ENSAIT devra se prononcer au plus tard en septembre 2026, sur la sortie de cette expérimentation. L'HCERES auditera le dossier et en cas de validation, les statuts seront votés en Conseil d'Administration de l'école en 2027.

Au niveau national, des actions sont menées au niveau du Ministère de tutelle et de la cour des comptes.

Concernant le site lillois, il n'y a pas de sujet conflictuel, ce qui n'est pas le cas au niveau national.

Eric Devaux souhaite sensibiliser les administrateurs sur le sujet car l'établissement sera engagé pour quelques décennies. Une matrice SWOT sera réalisée pour aider à la réflexion. Il indique que l'EPE est

une opportunité pour l'école principalement au niveau international et en raison de la baisse démographique annoncée.

Le point fort de l'ENSAIT est l'identité propre de l'établissement et la spécificité textile.

Jean Marc Vienot demande si les établissements-composantes pourraient être amenés à supporter les dettes de l'Université de Lille. La réponse est non, grâce au maintien de la personnalité morale et juridique.

Un COMP (Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance) a été conclu pour la période 2023-2025. Le Ministère a décidé d'une nouvelle feuille de route et il y a une volonté d'aligner les COMP avec les mandats des Présidents et d'y faire figurer 100% des missions des établissements. Le rectorat aura un rôle d'accompagnement dans la trajectoire pour s'assurer de l'évolution de l'établissement. Il s'agira d'un « COMP 100% ».

Les enjeux fixés dans la feuille de route comprennent principalement un meilleur ancrage territorial

Une réunion de lancement a été réalisée le 10 février dernier par Madame la Rectrice. Eric Billot indique que le travail a débuté pour l'ensemble des 5 établissements avec un diagnostic régional qui va aboutir à des échanges et un diagnostic partagé.

Concernant le classement dans le journal L'Usine Nouvelle, l'ENSAIT n'était pas bien représenté. Une réunion a permis de mettre en évidence que les indicateurs ne sont pas adaptés à l'établissement. Il a donc été décidé de ne plus intégrer ce classement.

Jean Marc Vienot indique qu'il serait intéressant de faire une communication sur les spécificités de l'école et des débouchés.

2. Stratégie de recrutement des étudiants

L'ENSAIT est inscrite dans une banque de notes 3A Polytech qui est actuellement en difficulté en raison du départ de quelques écoles, de l'augmentation du coût et d'une mauvaise image de cette banque.

Stéphane Giraud a donc pris contact avec la banque CCINP. Il faut environ 18 mois pour effectuer ce changement, ce qui amène en 2028.

L'ENSAIT devrait se positionner sur ce changement officiellement au plus tard en avril prochain. A ce jour, se pose la question d'une éventuelle fusion de ces 2 banques.

La proposition de changement de banque de notes sous réserve de la fusion de ces deux banques avant l'échéance d'avril est soumise au vote.

Motion 2

La proposition de changement de banque de notes sous réserve de la fusion de ces deux banques avant l'échéance d'avril est approuvée à l'unanimité (29 voix pour)

3. *Demande d'agrément CIR*

Il s'agit du Crédit d'Impôt Recherche. L'agrément doit être renouvelé afin que les entreprises puissent en bénéficier.

La demande d'agrément CIR est soumise au vote.

Motion 3

La demande d'agrément CIR est approuvée à l'unanimité (29 voix pour)

4. *Enquête d'insertion professionnelle*

Sandrine Pesse présente l'enquête d'insertion professionnelle réalisée début 2026.

Le taux d'activité est fort avec 70,3% de salariés environ, 4 mois après la sortie de l'école. Le taux de poursuite d'études est de 6,9% soit une forte baisse cette année compensée par une hausse du taux de recherche d'emploi.

Concernant le pourcentage de filles, elles sont moins au chômage et en poursuite d'études que l'année précédente.

On comptabilise 5 créations d'entreprise.

Les salaires sont en forte baisse par rapport à l'année dernière.

La durée moyenne de recherche d'emploi est de 14 jours.

68% des contrats d'apprentissage se transforment en embauche. 45% ont trouvé un emploi grâce au projet de fin d'études.

Le taux de cadres est inquiétant, de l'ordre de 76% avec une baisse significative. Deux des diplômés ont d'ailleurs été embauchés en tant que technicien.

L'objectif est de recontacter les diplômés non-cadres pour mieux comprendre la situation actuelle.

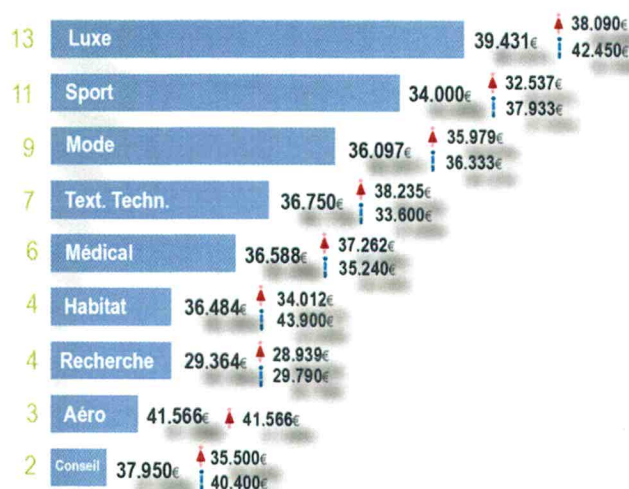
Victor Legrain demande si le bien-être en entreprise est questionné. Ce n'est pas le cas mais une note sur 5 est demandée concernant la satisfaction générale sur l'emploi.

Jean Marc Vienot indique qu'à l'époque de sa sortie d'école, il était demandé de ne pas accepter de poste qui n'est pas en adéquation avec le diplôme d'ingénieur en tant qu'ambassadeur de l'ENSAIT.

Louis Masquelier demande si un accompagnement est prévu concernant la négociation salariale entre autres. Cathy Santens supervise le module d'accompagnement à la recherche d'emploi qui prévoit un cours de négociation salariale en français. Alicia Pindi rappelle qu'elle souhaiterait le faire en anglais.

43% des diplômés sont installés dans les Hauts de France représentant un fort ancrage dans la région.

Les secteurs et les salaires par secteurs sont les suivants :



La taille des entreprises qui embauchent correspond principalement à des moyennes et grandes entreprises.

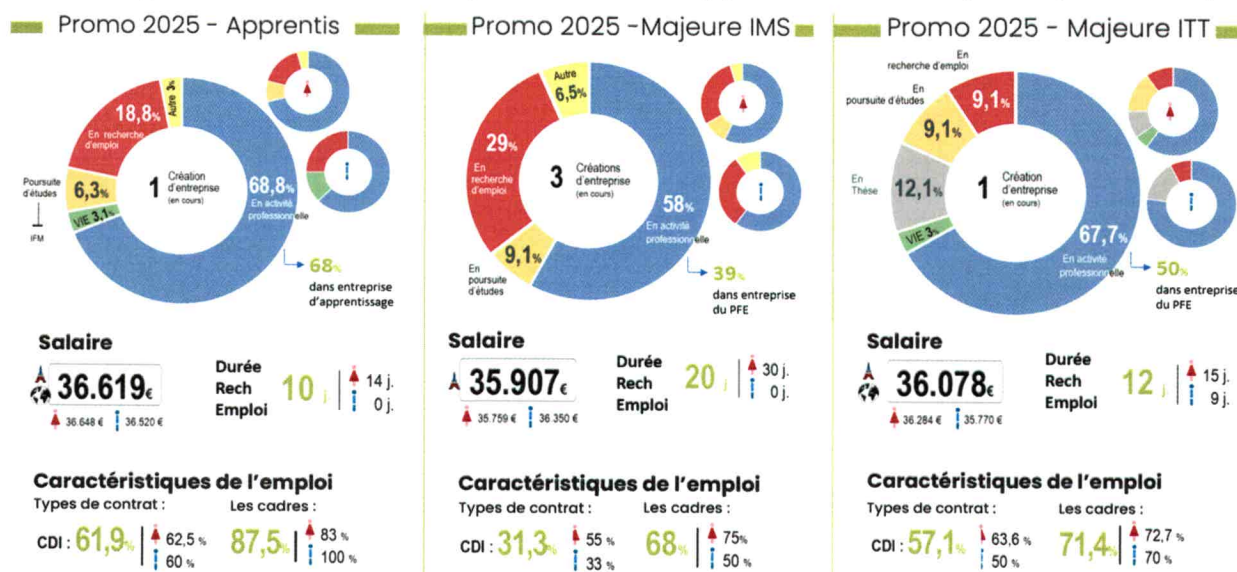
L'enquête est également l'occasion de poser la question du contenu de leurs missions. 46,8% n'ont pas de missions liées à la RSE, 30,6% sont en mode projet sur ce sujet et seulement 22,6% ont pour mission principale la RSE.

70% des diplômés utilisent l'IA en entreprise. C'est la première fois que cette question est posée.

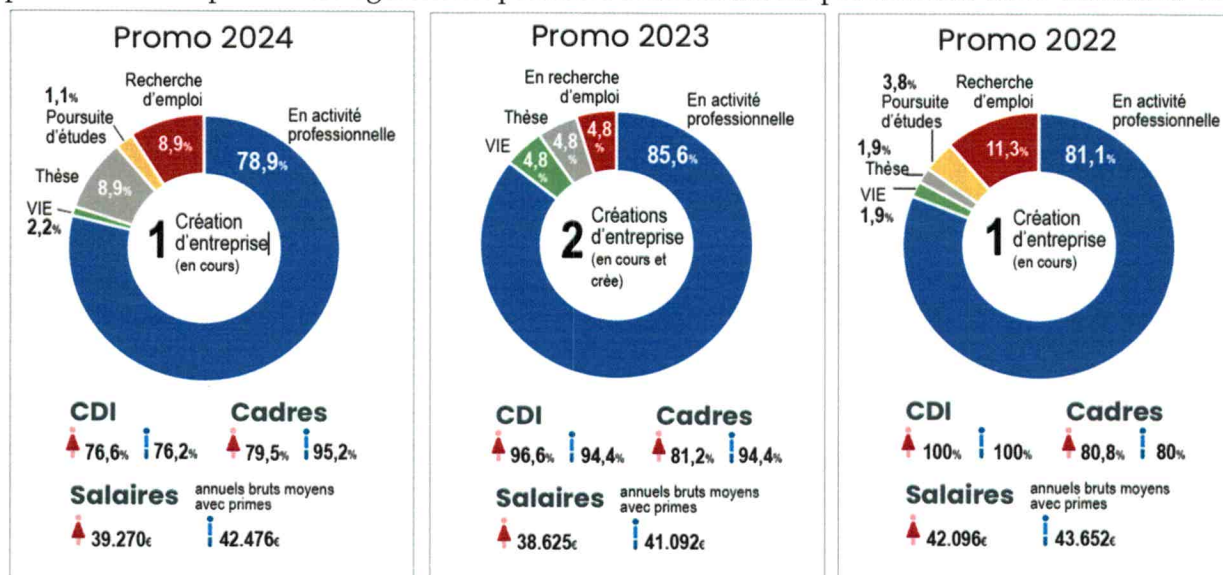
Concernant la satisfaction, les résultats sont les suivants :



Sandrine Pesse présente ensuite un comparatif entre les apprentis et les 2 majeures (IMS et ITT) :



Un rapide focus comparatif est également présenté concernant les promotions des 3 dernières années :



III. Finances

1. Compte financier 2025

Marc Emmanuel Bouche fait un point sur les faits marquants de l'exercice 2025 :

- Régime de services votés dans l'attente de l'adoption de la loi de finances
- Baisse de la SCSP et décalage des crédits du COMP : -191k€ dont 106k€ de COMP, soit environ 10% de diminution de la SCSP
- Des mesures budgétaires :
 - Limitation stricte des dépenses de fonctionnement
 - Gel ou report des projets non prioritaires
 - Suspension de la majorité des investissements
 - Priorité donnée aux dépenses indispensables liées à la sécurité et à la continuité de l'activité

Le solde budgétaire est négatif pour la première fois : différence entre les recettes réellement encaissées moins les dépenses. Cette année, il s'agit d'un décalage des contrats collaboratifs en raison des modalités de financements. Le solde négatif du SAIC est dû à un contrat titré au 15 décembre et crée donc un décalage. Une subvention de FORMASUP est arrivée le 29 décembre.

Un critère regardé par l'Etat est la trésorerie qui ne pose pas de difficulté particulière.

Le résultat de l'école est de -18 000 €.

Les recettes globales s'élèvent à 5 088 k€, soit +233 k€ par rapport à 2024.

- Apprentissage
- Mastère spécialisé
- Prestations SAIC
- Autres subventions
- Droits d'inscription
- Taxe d'apprentissage

Les dépenses sont marquées par :

- Forte baisse sur le poste achat
- Baisse des frais de missions
- Augmentation des charges externes
- Augmentation de la masse salariale.

Concernant la situation patrimoniale, l'ENSAIT a un résultat négatif principalement dû à :

- Une baisse quasi généralisée des recettes
- Une augmentation des dépenses liée notamment aux charges externes (entretien et réparation, dotation aux amortissements et masse salariale)
- Une maîtrise des dépenses d'énergie dans le contexte actuel.

La Capacité d'AutoFinancement (CAF) est de 615K€, en légère hausse par rapport à 2024. Elle finance 100% des investissements.

Le fonds de roulement est donc en augmentation (de 1 853 à 1 076 k€).

La trésorerie est en baisse mais reste très acceptable.

Le besoin journalier de l'établissement est de 11 140 € contre 9 140 € en 2023.

Les restes à payer sont sensiblement égaux à l'année précédente pour un montant total de 957 k€.

Marc-Emmanuel Bouche présente ensuite les indicateurs de l'école :

Les indicateurs

	ENSAIT	Seuil critique	Etat
Ratio Dizambourg	74,95%	83%	😊
Fonds de roulement	186 jours	15 jours	😊
Trésorerie	246 jours	30 jours	😊

32 établissements de groupe III

Moyenne FdR = 10M€

⇒ Ensait 4^{ème} plus faible FdR

⇒ Ensait 4^{ème} meilleur pour le nombre de jours

Moyenne trésorerie = 13 M€

⇒ Ensait 3^{ème} plus faible

⇒ 5^{ème} en nombre de jours de trésorerie

ensait

Université de Lille

Victor Legrain demande quel est l'objectif pour les années à venir. Il faut montrer que l'établissement est viable, autonome et qu'il a la capacité de garder sa personnalité morale et juridique. L'idée est d'être le plus prudent possible avec une gestion des aspects sécurité (entretien et réparation du bâtiment). Le but est également de développer les fonds propres.

Le compte financier 2025 est soumis au vote.

Motion 4

Le compte financier 2025 est approuvé à l'unanimité (29 voix pour)

2. Subventions étudiantes

Les associations ont 180 secondes pour présenter leur projet 2026 et obtenir leur subvention individuelle :

- BDE : 10 000 €
 - WEI et intégration
 - Événements : afterworks, repas de Noël, soirées, vente de repas
 - ⇒ Objectif : réunir un maximum de personnes à moindre coût autour d'événements originaux
 - Partenariats pour proposer aux étudiants des offres et des solutions à moindre coût.
- BDA : 4 000 €
 - Un voyage culturel
 - Une soirée sketch
 - Une soirée étudiante
 - Le soutien aux clubs du BDA
 - Des séances de cinéma hebdomadaires
 - Un calend'art
 - Les activités diverses : afterworks, ateliers créatifs
 - Les frais fixes : assurance, frais bancaires
 - Un voyage à Paris pour les étudiants internationaux.
- BDS : 2 500 €
 - Développer des équipements sportifs accessibles pour les étudiants
 - Représenter l'ENSAIT lors de compétitions
 - ⇒ Objectif de participer à la manifestation sportive SUPELEC (TOSS)
 - ⇒ Organisation d'un séjour montagne
- COLORIL : 2 000 €
 - Formations VR
 - Site internet
 - Journées d'immersion
 - Entretien du matériel : révision des brodeuses, entretien du carrousel sérigraphie, meuble range feuilles...
- ENSAIT Solidarité : 850 €
 - Célébrer des journées importantes (octobre rose, novembre, journée de la femme)
 - Agir contre la précarité
- ENSAIT voile : 2 500 €
 - Participer à la CCE (Course Croisière Edhec)
 - Organiser une journée voile à Dunkerque
- ENS'potager
 - Proposer des paniers de fruits et légumes frais locaux
 - Proposer des sacs en toile de jute personnalisés
 - Organiser une table ronde avec un fermier partenaire
 - Organiser une visite de ferme partenaire
- AIT Engagé.e.s
 - Organiser des ciné-débats
 - Proposer des conférences et débats
 - Organiser des ateliers 2 tonnes
 - Réaliser une visite virtuelle d'entreprise
 - Organiser une fresque du climat
 - Travailler sur le bilan carbone de l'école
 - Réaliser des campagnes de sensibilisation

Louis Masquelier fait le constat qu'un renouvellement complet des bureaux chaque année ne permet pas une continuité des activités.

Jean Marc Vienot suggère de prendre contact avec l'AIENSAIT concernant la réparation ou le don de machines à coudre.

Gregory Marchant rappelle qu'il est plus facile pour les entreprises de donner de la matière plutôt que de l'argent. Il est demandé aux associations de créer pour vendre afin de faire vivre les associations.

Alicia Pindi indique qu'elle privilégierait volontiers l'ENSAIT Solidarité. Cependant Gregory Marchant suggère de valoriser COLORIL qui se démarque par sa créativité et l'entrée des fonds propres.

Une remarque globale est faite concernant le manque de communication entre les associations.

Marion Wulfaert présente la répartition proposée par la commission pour l'ensemble des associations.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2026				
Assos	Année précédente	2026		
	Attribué	Demande faite	Montant sur le compte bancaire actuel	Montant proposé 2026
AFIT	6000			6000
BDE	6500	10 000	1570	6400
BDA	3300	4000	600	3800
BDS	3500	6900	2250	4300
Coloril	2000	2000	5100	500
Ensaït Solidarité	1500	1722	2700	1500
AIT Engagées	1800	1500	2100	1000
Ensaït Potager	0	550	100	500
Ensaït Voile	400	4000	150	1000
TOTAL	25000	30672		25000

BDE	Courrier supplémentaire expliquant un budget de 800€ à destination des clubs
BDA	Courrier supplémentaire expliquant un budget de 800€ à destination des clubs
BDS	Courrier supplémentaire expliquant un budget de 800€ à destination des clubs

Les points d'amélioration retenus de ces présentations en 180 secondes sont les suivants :

- *Revoir les statuts des associations pour décaler les renouvellements des mandats des bureaux afin qu'il y ait une continuité d'une année sur l'autre,*
- *Créer du lien entre les associations avec plus de communication entre elles*

A la demande d'Alicia Pindi, il est demandé que l'association ENSAIT Solidarité puisse bénéficier d'une subvention plus conséquente en raison du caractère solidaire envers les étudiants. Il est décidé de diminuer les subventions du BDE, BDA et BDS d'un montant de 100€ chacun pour augmenter celle de l'ENSAIT Solidarité de 300€. Voici donc le tableau corrigé :

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2026				
Assos	Année précédente	2026		
	Attribué	Demande faite	Montant sur le compte bancaire actuel	Montant proposé 2026
AFIT	6000			6000
BDE	6500	10 000	1570	6300
BDA	3300	4000	600	3700
BDS	3500	6900	2250	4200
Coloril	2000	2000	5100	500
Ensaït Solidarité	1500	1722	2700	1800
AIT Engagées	1800	1500	2100	1000
Ensaït Potager	0	550	100	500
Ensaït Voile	400	4000	150	1000
TOTAL	25000	30672		25000

BDE	Courrier supplémentaire expliquant un budget de 800€ à destination des clubs
BDA	Courrier supplémentaire expliquant un budget de 800€ à destination des clubs
BDS	Courrier supplémentaire expliquant un budget de 800€ à destination des clubs

François Boussu, Eric Stevens et Céline Fontaine quittent la séance.

Les subventions étudiantes sont soumises au vote.

Motion 5

Les subventions étudiantes sont approuvées à l'unanimité (26 voix pour)

3. Bilan des marchés publics 2025

Philippine Coupe fait le bilan pour donner une vision claire et synthétique de l'ensemble des marchés publics.

La répartition des marchés par nature se déroule comme suit :

- Travaux
- Services
- Fournitures 21,9 %

Au-delà des chiffres, les marchés publics accompagnent l'ENSAIT dans le cadre de ses projets en incluant la notion de développement durable et en favorisant l'insertion sociale.

Des économies ont été réalisées en favorisant la mutualisation, en comparant les estimations et la réalité des achats.

Une difficulté dans le cadre du marché de gardiennage a obligé la rupture anticipée du contrat.

L'axe d'amélioration pour l'année 2026 est la refonte de la procédure achat de l'ENSAIT.

Ludovic Pierre quitte la séance

Le bilan des marchés publics 2025 est soumis au vote.

Motion 6

Le bilan des marchés publics 2025 est approuvé à l'unanimité (28 voix pour)

IV. Ressources Humaines

1. Mise à jour des lignes directrices de gestion RIPEC au 01/02/2026

Virginie Guyodo indique que cette mise à jour est consécutive à la nomination en qualité de Vice-Présidente d'Elise Ternynck à l'Université de Lille qui l'a conduite à quitter ses fonctions de directrice de la formation. François Rault a été nommé Directeur de la Formation.

En sa qualité d'enseignant-chercheur, cette mission donne lieu à une prime fonctionnelle (C2)

Il est proposé d'aligner la prime de Directeur de la Formation à celle du Directeur de la Recherche à savoir 6500€ par an.

La mise à jour des Lignes Directrices de Gestion RIPEC au 01/02/2026 est soumise au vote.

Motion 7

La mise à jour des Lignes Directrices de Gestion RIPEC au 01/02/2026 est approuvée à l'unanimité (26 voix pour)

V. Formation et Vie Etudiante

1. Calendrier pédagogique 2026-2027

Le calendrier pédagogique et le calendrier général pour l'année 2026-2027 sont présentés par Marion Wulfaert. Il n'y a pas de remarque particulière.

Le calendrier pédagogique et général 2026-2027 sont soumis au vote.

Motion 8

Le calendrier pédagogique et le calendrier général 2026-2027 sont approuvés à l'unanimité (26 voix pour)

VI. Questions diverses

Un point a été ajouté à l'ordre du jour concernant le dépôt de la demande de CER auprès de la région Hauts de France.

La région soutient l'emploi étudiant par la création de contrats de travail sur leur lieu d'études. Les bénéficiaires sont les étudiants volontaires inscrits dans l'un des 21 établissements d'enseignement supérieur de la région dont l'ENSAIT fait partie.

L'ENSAIT répond à l'offre de subvention Contrat Etudiant Région (CER) afin de proposer des emplois étudiants au sein de l'école. L'ENSAIT demande le financement de 8 contrats répartis de la manière suivante :

- 2 contrats en lien avec l'assistance et l'accompagnement d'étudiants en situation de handicap ;
- 2 contrats en appui aux personnels de bibliothèque ;
- 2 contrats en tant que tuteur pédagogique et méthodologique d'étudiants étrangers ;
- 2 contrats en tant que tuteur pédagogique en sciences.

Une demande de subvention auprès de la Région Hauts de France est faite pour un montant de 7 079 €, équivalent à 340 heures travaillées.

Le dépôt de la demande de CER est soumis au vote.

Motion 9

Le dépôt de la demande de CER est approuvé à l'unanimité (26 voix pour)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h55.

Fait à Roubaix, le 10 mars 2026

Le Président du Conseil d'Administration

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eugène DELEPLANQUE', written over the printed name.

Eugène DELEPLANQUE